

dont plusieurs ont des familles, de travailler dorénavant à la manufacture de M. Fischell, parce ce brave homme est juif ? Ou bien se représente-t-on M. l'abbé Lafortune repoussant avec horreur l'argent gagné à la manufacture sous prétexte qu'il a été zapé, tout fraîchement encore, par des mains juives, et se résignant ainsi, d'un cœur léger, au sacrifice de quelques centaines de piastres de *support* ?

Il ne l'a pas fait, notre curé, et il ne le fera pas, je vous en signe mon billet ; cependant, les canons de l'Église sont toujours debout, et s'il est quelqu'un qui doit donner l'exemple de soumission à la doctrine, c'est bien M. le curé.

M. l'abbé Lafortune a-t-il tort d'en agir comme le fait ? Certes, non ! Il a le bon esprit d'ignorer les vieilles lois de l'Église incompatibles avec notre jeune civilisation, et il fait bien. C'est Mgr Cleary qui a tort de ne point agir avec la même largesse de vue. Laissons donc dormir dans l'oubli les lois draconiennes d'une époque sanglante que l'histoire a flétrie comme elle le méritait. Parce qu'un évêque, suivant en cela la doctrine catholique du temps, a présidé au procès et au supplice de Jeanne, condamnée par lui au bûcher comme hérétique et relapse, cela nous donne-t-il le droit de pendre le père Chiniqy ? Saint-Thomas, lui-même, celui que les prêtres appellent le docteur angélique, a écrit : « Les hérétiques ne méritent pas seulement d'être retranchés de la société par l'excommunication, ils devraient être encore retranchés du monde par la MORT.

M. Tardivel qui a tenté de justifier l'acte d'intolérance de Mgr Cleary, peut-il nous dire ce qu'il pense de cette abominable doctrine du grand théologien catholique ?

Si l'on voulait, à chaque occasion, remonter dans l'histoire, on y trouverait des choses propres à ébranler la foi la plus solide. Mais laissons les actes de barbarie aux âges barbares et allons notre chemin dans la vie, aidant plutôt qu'en persécutant nos semblables, quelque nos croyances respectives.

“LE TEMPS”

Notre vaillant confrère d'Ottawa, « Le Temps », n'a que trois ans d'existence, et cependant il s'est acquis, par la seule valeur de sa rédaction si remarquable, une autorité égale, sinon supérieure, à la plupart de ses aînés de la grande presse franco-canadienne. Le « Temps » a été fondé à Ottawa par le regretté Oscar McDonnell—parent du docteur Eugène Fournier, de Saint-Jérôme—qui, de marchand de cassonade, s'est élevé en peu d'années, au rang des meilleurs journalistes du Canada. A une rare rectitude de jugement le fondateur du « Temps » joignait une puissance et une facilité de style si peu communes qu'elles lui valurent en quelques années une renommée enviable d'écrivain et de polémiste. Quant aux opinions politiques de M. McDonnell (bien français en dépit de son nom), elles varièrent quelque peu selon les circonstances ; mais ce n'est point ici l'occasion de rechercher les motifs qui, à diverses époques, décidèrent M. McDonnell à brûler ce qu'il avait adoré, et *vice versa*.

Lorsque le fondateur du « Temps » fut devenu, par la maladie, incapable de s'occuper de la rédaction de son journal, il appela à sa place M. Flavien Moffet, ancien chef des novellistes au « Temps » et rédacteur en premier de « l'Écho d'Ottawa » qui mena si brillamment la campagne pour les candidats de M. Laurier aux élections du 23 juin, 1896. M. Moffet s'était déjà rendu célèbre par sa lutte contre l'archevêché et le parti clérical d'Ottawa qui voulaient, en dépit de tout, maintenir un système scolaire désastreux pour les Canadiens-français de la capitale. On sait que M. Moffet et ses amis couchèrent sur le champ de bataille.

M. Moffet a succédé à M. McDonnell à la direction du « Temps » et c'est lui qui écrit quotidiennement l'article de tête dans ce journal qui est aujourd'hui le plus fidèle, le plus habile, le plus poli et le plus puissant des défenseurs du cabinet Laurier.

Longue vie à notre confrère et nos meilleurs compliments à l'homme qui y tient la plume.